

BULLETIN D'ADHESION POUR LA LICENCE 2023/2024

La licence est valable du 01/09/12023 au 31/08/2024 (assurance jusqu'au 31/12/2024) et le bulletin est à remplir et à remettre accompagné d'un chèque à l'ordre de l'association des Trotte-Sentiers à Marie-Hélène RIOU, Marie-Christine MONNOIR ou Claude ROLLAND. <u>La licence peut être réglée dès septembre et au plus tard le 5 novembre 2023.</u>

LICENCE INDIVIDUELLE Nouvelle adhésion Rer	ouvellement N° de licencié (si déjà licenc	cié dans un club FFRandonnnée)
	,	Date de naissance
Adresse	Code postal	Ville
		N° de téléphone portable
par voie électronique. Si vous	n'en avez pas, prévenez un responsable. té civile et Accidents corporels (IRA) 32 €	pour recevoir votre licence
activités pour 10 €, Il suffit de Nom	joindre une photocopie de votre licence 2023/20	Date de naissance
		Ville
moins de 6 mois est obligatoi 2 saisons sportives ou plus. Pour le renouvellement annu fourni par la FFRandonnée et	e de contre-indication (CACI) à la pratique des ac le pour toute première prise de licence, et à chac let de la licence, le pratiquant doit attester avoir re avoir répondu « non » à toutes les questions en t est nécessaire de fournir un certificat médical.	que reprise de licence après une interruption de empli l'auto-questionnaire personnel de santé
ATTESTATION POUR LES PRAT	IQUANTS MAJEURS	
Répondu NON à tou Répondu OUI à une sportive lors de mo	ites les questions ; je fournis cette attestation à n	voir renseigné le questionnaire de santé et avoir non club lors de mon renouvellement de licence. cat médical de non contre-indication à la pratique
Je m'engage à respecter le rè (mention manuscrite) : Lu et a		RF.